

**28 août 2024**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île déclaré en session par la mairesse, Mme. Diana-Joy Davies, ce 28 août 2024 à 16h30 dans la salle de conférence de la municipalité située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes :

Mairesse :	Diana-Joy Davies
Conseillères :	Nancy Clark Kathy Burke Miranda Matthews Johanne Clark Katrina Keating Marlene Boudreau
Directrice générale	Carole Lemieux

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE**

N2024-118

La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R2024-119

Sur une proposition de Miranda Matthews  
Appuyée par Kathy Burke  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Centre d'entraînement – modifications opérationnelles
4. Ouverture de postes
5. Financement de projets
6. 4<sup>e</sup> siège du conseil municipal
7. Varia
8. Période de questions
9. Clôture de la séance

### **CENTRE D'ENTRAÎNEMENT – MODIFICATIONS OPÉRATIONNELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens demandent que les heures d'ouverture du centre d'entraînement soient plus nombreuses, les heures actuelles ne convenant pas à ceux ayant un travail de jour. ;

**CONSIDÉRANT QUE** le centre d'entraînement est un service à la communauté et le Conseil souhaite qu'il soit accessible à tous ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût d'un employé qui se consacre uniquement à sa surveillance réduit le budget disponible pour les autres services ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'investissement pour rendre la surveillance du centre de fitness par caméra et l'accès limité à l'abonnement est inférieur au coût réel de 6 mois de salaire ;

**CONSIDÉRANT QU'** un calendrier et un processus seront mis en place pour garantir la surveillance et la présence d'un employé dans le bâtiment durant les heures d'ouverture ;

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2024-120

Sur une proposition de Nancy Clark

Appuyée par Marlene Boudreau

Pour : 5

Contre : 1 (Miranda Matthews)

**QUE** l'achat et l'installation du matériel nécessaire à l'extension des heures d'ouverture du centre d'entraînement soient effectués dans les meilleurs délais.

#### **OUVERTURE DE POSTES**

**CONSIDÉRANTQUE** les modifications apportées au fonctionnement du centre d'entraînement permettent à la municipalité d'offrir davantage de services à la communauté ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil souhaite motiver et retenir ses bons employés ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'adjointe administrative actuelle effectue des tâches et assume des responsabilités qui ne sont pas incluses dans sa description de poste et que la municipalité aurait besoin d'une personne pour prendre en charge des éléments (gestion de projets, communication, etc.) ;

**CONSIDÉRANTQUE** l'employée qui occupe le poste de préposée au centre d'entraînement est prête à relever un nouveau défi ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût net de ces changements (et de la suppression du poste de remplacement de l'assistant administratif) est de 5 000 dollars sur une base annuelle.

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2024-121

Sur une proposition de Johanne Clark

Appuyée par Kathy Burke

Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** le nouveau poste de réceptionniste sera affiché en interne du 3 au 16 septembre 2024.

Sur une proposition de Johanne Clark  
Appuyée par Nancy Clark  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** le nouveau poste de gestionnaire de projet sera affiché en interne du 3 au 16 septembre 2024.

#### **FINANCEMENT DE PROJET**

**CONSIDÉRANT QUE** les organismes communautaires de la Grosse Île ont besoin d'espaces et d'équipements adaptés pour maintenir des activités qui dynamisent notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** d'un point de vue financier, la municipalité souhaite concentrer les investissements et l'entretien sur un nombre réduit de bâtiments ;

**CONSIDÉRANT QUE** que des investissements importants ont été réalisés au 1, Jerry dans les années passées, alors que d'autres bâtiments auraient besoin d'investissements encore plus importants pour être remis en état ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 1 Jerry est un grand bâtiment avec beaucoup d'espace (y compris le garage), mais qu'il a besoin d'être réorganisé et mis à jour pour répondre aux besoins des organisations et des citoyens.

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2024-122

Sur une proposition de Nancy Clark  
Appuyée par Kathy Burke  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** la Municipalité de Grosse-Ile soumette le projet d'investissement : *Installations du centre communautaire*. Le coût maximal de ce projet devrait être de 155 000 \$ et l'apport de la municipalité de 5 000 \$. Un montant maximal de 100 000 \$ sera demandé au Cadre de vitalisation. La Commission scolaire Eastershore complètera par l'apport en équipement.

#### **SIÈGE 4 DU CONSEIL MUNICIPAL - LETTRE DE DÉMISSION**

La présidente d'élection, conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, soumet la lettre de démission de Mme Katrina Keating, à titre de conseillère au siège 4, datée du 22 août 2024. La démission de Mme Keating sera effective le 1er septembre 2024.

#### **VARIA**

#### **COUVERTURE D'ASSURANCE POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspectrice municipale actuelle, Judith Landry, est engagée sous contrat et n'est

donc pas automatiquement couverte par l'assurance de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite s'assurer que l'inspectrice municipale actuelle bénéficie de la même couverture d'assurance que le reste du personnel ;

**CONSIDÉRANT QUE** Judith Landry possède sa propre assurance, mais qu'il est important qu'elle soit couverte adéquatement pour ses actions et décisions prises sur le territoire de la Grosse-Île.

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2024-123

Sur une proposition de Miranda Matthews  
Appuyée par Johanne Clark  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** Judith Landry, inspectrice municipale, soit ajoutée au régime d'assurance Lussier de la municipalité, au même titre que les employés non contractuels.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

N2024-124

Aucune question n'est posée sur l'ordre du jour par le public présent.

#### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

R2024-125

La séance est clôturée sur une motion de Katrina Keating à 16h45.

---

Diana-Joy Davies  
Mairesse

---

Carole Lemieux  
Directrice générale/Greffière-  
trésorière